

NATIONS UNIES

CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/9016  
19 février 1969  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 19 FEVRIER 1969 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE  
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous exprimer la profonde inquiétude qu'a provoquée l'attaque d'un avion de la compagnie El Al à l'aéroport de Zurich le 18 février. Cette attaque, que mon gouvernement déplore et considère comme un acte de violence injustifiable de nature à perturber les transports aériens pacifiques, n'est que le plus récent d'une série d'incidents nés du différend israélo-arabe qui portent atteinte à la sécurité des transports aériens civils.

Les Etats-Unis ont déjà exposé clairement leur point de vue au Conseil de sécurité, et ont déclaré que toute intervention armée qui perturbe le mouvement de l'aviation civile constitue une violation flagrante du droit des nations et porte une atteinte intolérable à la sécurité des passagers civils. Les Etats-Unis ont également souligné l'importance qu'ils attachent au perfectionnement et au renforcement des règles du droit international qui protégeront l'aviation civile internationale contre tous actes d'intervention illégale. Ce dernier incident rend encore plus urgents les efforts que doivent fournir les organismes internationaux appropriés en vue d'assurer cette protection essentielle.

L'inquiétude des Etats-Unis vient également du fait que l'attaque du 18 février constitue une suite du cycle tragique de violences qui caractérise aujourd'hui la situation au Moyen-Orient et qui, en lui-même, entrave tellement la recherche d'une solution pacifique. Ce dernier incident démontre encore une fois combien il est urgent que toutes les parties intéressées fassent preuve de retenue et s'efforcent d'empêcher les actes de nature à augmenter la tension et à entraver les efforts de paix.

J'ai l'honneur de demander que la présente lettre soit distribuée comme document officiel du Conseil de sécurité.

Veillez agréer, etc.

(Signé) Charles W. YOST